

Monographie de Caraux-Layrisse.

I

Située au sein de l'étroite vallée de la Tique, la commune de Caraux-Layrisse se trouve encaissée entre deux ramifications de la chaîne des Pyrénées et est limitée :

Au nord, par Lège; au sud, par Cier-de-Luchon, et Baxero; à l'est par Gouaux-de-Luchon et Baren; à l'ouest, par Lost, communes environnantes. — Distant de onze kilomètres du chef-lieu du canton, de trente-un de l'arrondissement, de cent trente-un du département, elle offre aux regards du spectateur de superbes sommets boisés, dont la base a été soigneusement convertie en terres labourables, prairies naturelles ou artificielles.

Les industriels habitants ne crurent pas, d'un premier abord, devoir se borner à la culture de la couche arable; ils voulurent pénétrer au sein même de la terre, où ils supposaient trouver de plus précieux trésors que dans ces roches qui se montrent à la surface et qui semblent prêtes à englober les quelques modestes habitations agglomérées au pied de la montagne. Malheureusement, leurs efforts persévérants

M.
H.
(454)

2

et les fouilles dont certains rochers furent l'objet
n'aboutirent qu'à découvrir des gîtes métallifères
sans importance.

La partie nue des deux versants laisse
seulement voir un calcaire bleu foncé et
quelques schistes carbonés.

L'aurifère fait aussi son apparition dans
l'assise inférieure qu'elle traverse.

On remarque encore sur la rive droite de la
rivière, à l'est de Pont de Cazaux, de part
et d'autre du ruisseau de la Moulette, d'anciens
travaux qui consistent en deux galeries.

La principale, qui est actuellement obstruée,
avait soixante mètres de longueur et était
poussée sur un filon de pyrite blanche, très
peu cuprifère, ayant deux à douze centimètres
d'épaisseur, dans une gangue de quartz et de
spaths calcaires.

Des mineurs allemands ont exploité
ce minerai stérile de 1821 à 1823, aux
frais de Monsieur de Gestas, en abusant
de sa confiance par la substitution à la
pyrite blanche de morceaux de cuivre pyriteux
qui provenaient de Saléchan.

Déçus dans leurs espérances, les
Layrissois durent former de nouveaux projets
pour améliorer leur condition et se vouer
en entier à l'agriculture.

3

Leurs terres, arrosées par les eaux de la
Pique et par celles de deux ruisseaux, qui
ont leur confluent presque au centre de la
localité, ont parfois à souffrir des crues,
particulièrement au printemps, à la fonte
des neiges.

Le débit de ces trois cours d'eau réunis
est égal à quatre mètres cubes environ.

Leurs eaux canalisées servent de force
motrice à deux scieries et à un moulin,
et, faute de mieux, sont les seules employées
aux besoins que nécessite un ménage.

Cazaux-Peyrissac est à une altitude
de cinq cent dix mètres; son climat est
généralement froid; la bise et l'autan,
qui soufflent alternativement dans la vallée,
y maintiennent une température assez
salubre, par le fait qu'ils dissipent
l'atmosphère des miasmes dont elle
peut être chargée.



II

En le peu d'aisance qui règne dans
le pays, le chiffre de la population, qui
en 1881, s'élevait à 191 habitants, ne
tend qu'à diminuer, et nous devons attribuer
ce décroissement assez sensible au exil
et au séjour des villes, vraies épuisoirs pour

4

une localité où l'agriculture manque de bras.

La commune se divise en trois parties distinctes, qui comprennent, savoir:

Le hameau de Cambuc, cinq feux et douze habitants; le hameau de Pont-de-Cazaux, dix-huit feux et soixante habitants; le village de Cazeaux, dix-sept feux, soixante-six habitants.

Total égal à quarante feux et à cent trente-huit habitants.

Les biens communaux sont administrés par un Maire assisté d'un conseil municipal composé de neuf membres.

Un garde-champêtre et un garde-forestier surveillent les délits et signalent à l'Administration supérieure toute infraction aux lois qui nous régissent.

La commune est desservie pour les cultes, par le curé de Lège; pour les finances, par la perception de Cierp; pour les postes et télégraphes, par le bureau de Cierp.

La valeur du centime s'élève à quatorze francs et les revenus ordinaires à quarante-huit francs, faibles ressources pour figurer aux nombreuses dépenses qui nécessiteraient les besoins d'une localité.

5

Les terres qui constituent le territoire de la commune sont de nature siliceuse.

Celles qui sont affectées aux labours sont en trop faible quantité pour que leur rendement puisse suffire à l'alimentation de la population layrissoise.

Grâce aux différents engrais, on récolte, en moyenne, deux cent quatre-vingts hectolitres de froment, soixante-sept de méteil, soixante de seigle, trois cents de maïs, dix-sept de sarrasin, vingt de haricots, sept de pois, quatre cent cinquante de pommes de terre, trois cent vingt-cinq de navets.

Les procédés de culture sont les mêmes que dans le restant du midi de la France.

Les principales essences de bois qu'on rencontre dans la forêt domaniale de Cayau-Eyrisse, sont : le hêtre et le chêne qui ne sont utilisés que pour le chauffage.

Cout affouager a droit annuellement à trois stères de bois, moyennant la somme de 2^{fr} 25 qu'il doit verser à la caisse de Receveur municipal.

Les quelques vignes, plantées ça et là dans les terrains les plus exposés au soleil, donnent un rendement d'environ vingt hectolitres de vin.

Le raisin, presque tous les ans en proie

à l'ovium, est arrêté dans sa maturité
par la froide température de septembre.

L'élevage des bêtes à laine et des
bêtes à cornes est une occupation journalière
pour les habitants de la commune.

Malheureusement, ils se voient
entraînés dans leur petite industrie par
des lois forestières qui leur ont enlevé le
droit de pacage dans les forêts et
pelouses domaniales.

Qu'à déclin de l'agriculture
et du commerce, les troupeaux de vaches
et de moutons seront dorénavant réduits
par moitié.

L'Administration forestière n'a
pas prévu que ces animaux, auxquels
il faut un libre parcours, peuvent
seuls indemniser de ses peines l'agri-
culteur de nos montagnes.

Elle n'ignore pas pourtant que
les habitants de ce pays, loin d'épuiser
les draperies d'Elbeuf et de Sedan, se
bornent à faire, tisser, presque sans
apprentissage, les toisons lavées, cardées et
filées par les bonnes ménagères qui
ne dédaignent pas un cotillon de
laine, même pendant les plus fortes

chaleurs d'été. Les hommes sont
journallement coiffés d'un bicet à la
béarnaise, habillés de bure et chaussés
de sabots ou de gros souliers.

En outre l'Administration aurait
dû considérer que le fumier de mouton
est le meilleur engrais pour nos terres
légères et que le pauvre agriculteur,
pour figurer à ses affaires, puise
particulièrement dans le revenu de
son troupeau.

Pas de mine, pas de carrière
à exploiter, pas d'usine pour occuper
les malheureux ouvriers qui la plupart
mènent une vie oisive et misérable.

Et pourtant ils ont quelques impôts à
payer pour des terres stériles qu'ils tra-
vaillent infructueusement, pour une
modeste habitation qui leur sert d'abri.

Plusieurs d'entre eux ont même de
nombreuses familles à nourrir.

Assurément leur position est bien
critique. Que font les pauvres pères?

Ils partent, un gros paquet sur le
dos, ils vont, à titre de marchands colporteurs,
parcourir la France et souvent même l'étran-
ger, afin de gagner pour eux et leur famille
de quoi subsister pendant la rude
saison d'hiver.

9
Dès l'âge de deux ans, les enfants partent également sous la conduite d'un maître, duquel ils ont souvent à souffrir les mauvais traitements, et fort heureux encore, s'ils ont toujours de quoi assouvir leur faim.

La route nationale, N° 129, et la voie ferrée de Luchon à Toulouse traversent le territoire de Cassan-Layssac.

Le chemin de fer, pris à la station de Pège, est le seul moyen de transport pour se rendre au département à l'arrondissement et au chef-lieu du canton. Mais comme ce dernier se trouve à 4 kilomètres de la gare de Marignac, il fournit des voitures publiques, destinées à recevoir les voyageurs à l'arrivée de tous les trains.

Les mesures locales encore en usage sont: le coupeau, le boisseau et la mesure.

IV.

La langue maternelle de ce pays est le patois, dérivé de la langue celtique.
Les voix robustes de nos jeunes

montagnards font entendu des hymnes guerriers qu'ils ont recueillis, pour la plupart, dans les régiments, pendant la durée de leur service militaire.

La religion catholique est la seule pratiquée dans la vallée.

Les principaux aliments consommés par la population sédentaire sont : le pain, la pomme de terre, les différents légumes, le porc et le mouton salés.

Les chasseurs et les pêcheurs, qui pourraient ajouter à ce genre de vie des mets plus succulents, préfèrent porter à la ville les truites délicieuses qui abondent dans la Pique, les coqs de bruyère et les perdreaux qui peuplent les montagnes, la caille, le râle, l'étourneau, le ramier, le bécot, la palombe qui, en automne, sont de passage sur nos terres, le canard, la sarcelle et la bécasse qui ne font leur apparition que pendant la rigoureuse saison d'hiver.

V

Dans les premières années du XIX^e siècle, l'enseignement primaire donné dans la commune comprenait seulement quelques notions de lecture, d'écriture et de calcul.

Les écoles d'ailleurs étaient très peu fréquentées dans la vallée.

Les heures de classe n'étaient point fixes pour l'Instituteur qui, ayant sa propriété à travailler, ne craignait pas de vaquer à d'autres travaux qu'à ceux de l'école.

Aujourd'hui, depuis que le gouvernement a établi un règlement définitif et qu'il a élevé le traitement des membres de l'enseignement, il n'en est plus ainsi: l'instruction se développe de jour en jour dans la commune.

Les Instituteurs qui s'y sont succédés, depuis quelques années, fiers des sacrifices que la République a bien voulu s'imposer pour eux, ont redoublé d'efforts pour instruire une jeunesse qui, en jour reconnaissante, sera prête à se dévouer pour soutenir la cause d'un gouvernement dont les institutions et les réformes utiles ont valu au siècle sous lequel nous vivons le nom de siècle du Progrès.

Grâce à la République, Cayenne possède, depuis 1887, une belle maison d'école, qui se compose de la salle de classe et de quatre pièces destinées au logement de l'Instituteur.

Depuis 1871, l'instruction a fait de rapides progrès dans la commune.

A cette époque, la plupart des habitants étaient illettrés. De nos jours, deux seulement peuvent être rangés dans cette catégorie d'individus.

Quoique pauvre, la commune n'a rien négligé pour secourir les sacrifices du gouvernement et les efforts des Instituteurs.

En 1882, elle créa des fonds pour l'achat d'une bibliothèque scolaire qui ne renferme encore que vingt-trois volumes.

Le nombre des prêts, depuis lors, a été de vingt-quatre-vingt-quatre.

En 1883, elle fonda la caisse des écoles, pour laquelle le conseil vote une modique somme tous les ans.

Par les soins de l'Instituteur, plusieurs élèves possèdent un carnet de caisse d'épargne postale.

Son traitement s'élève à neuf cents francs, somme inférieure aux dépenses que nécessite un ménage.

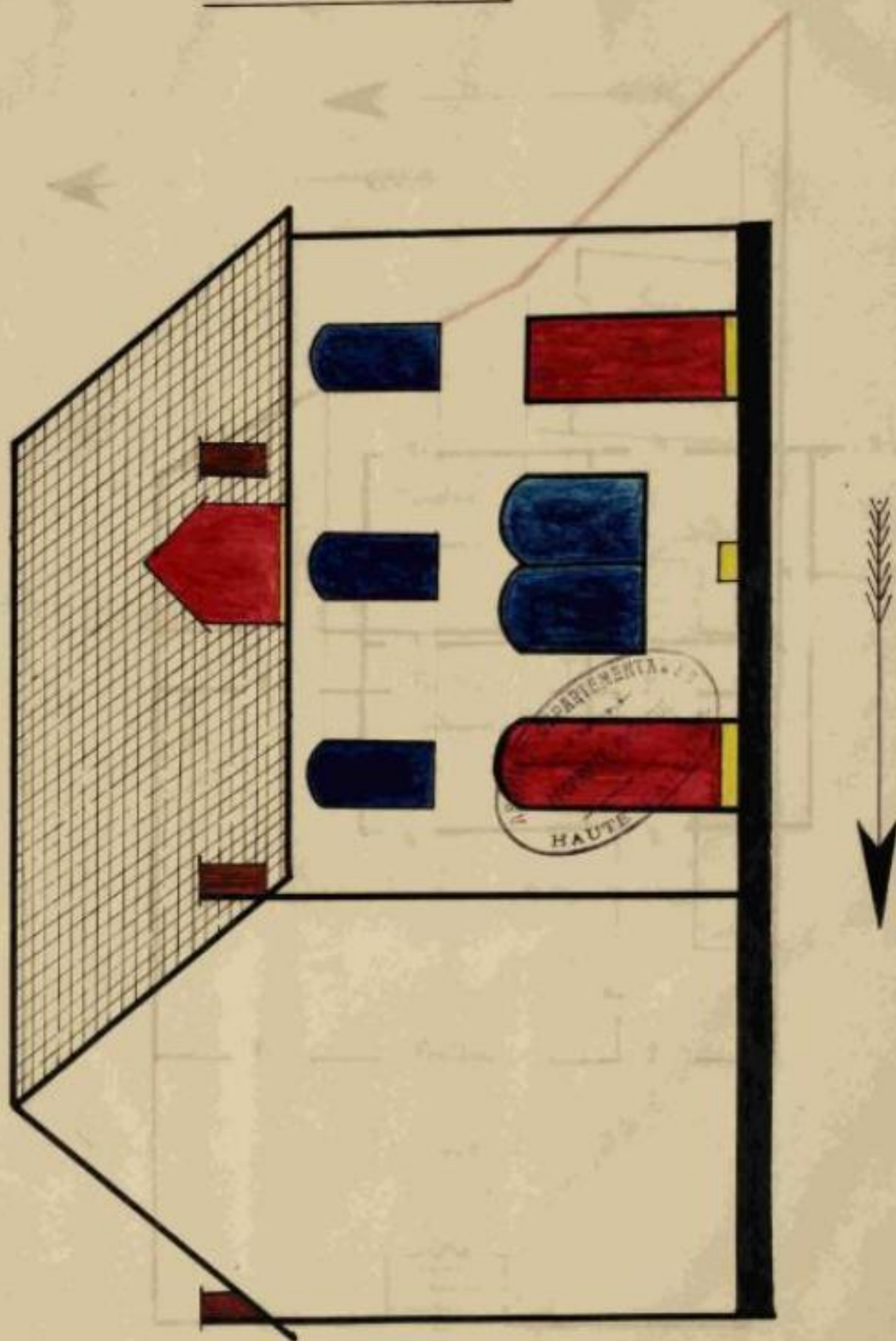
Il est à souhaiter que la commune ne délaisse point la bibliothèque scolaire, car c'est par de nouvelles acquisitions de livres qu'elle peut fournir une œuvre si bien commencée.




E. S. V. P.

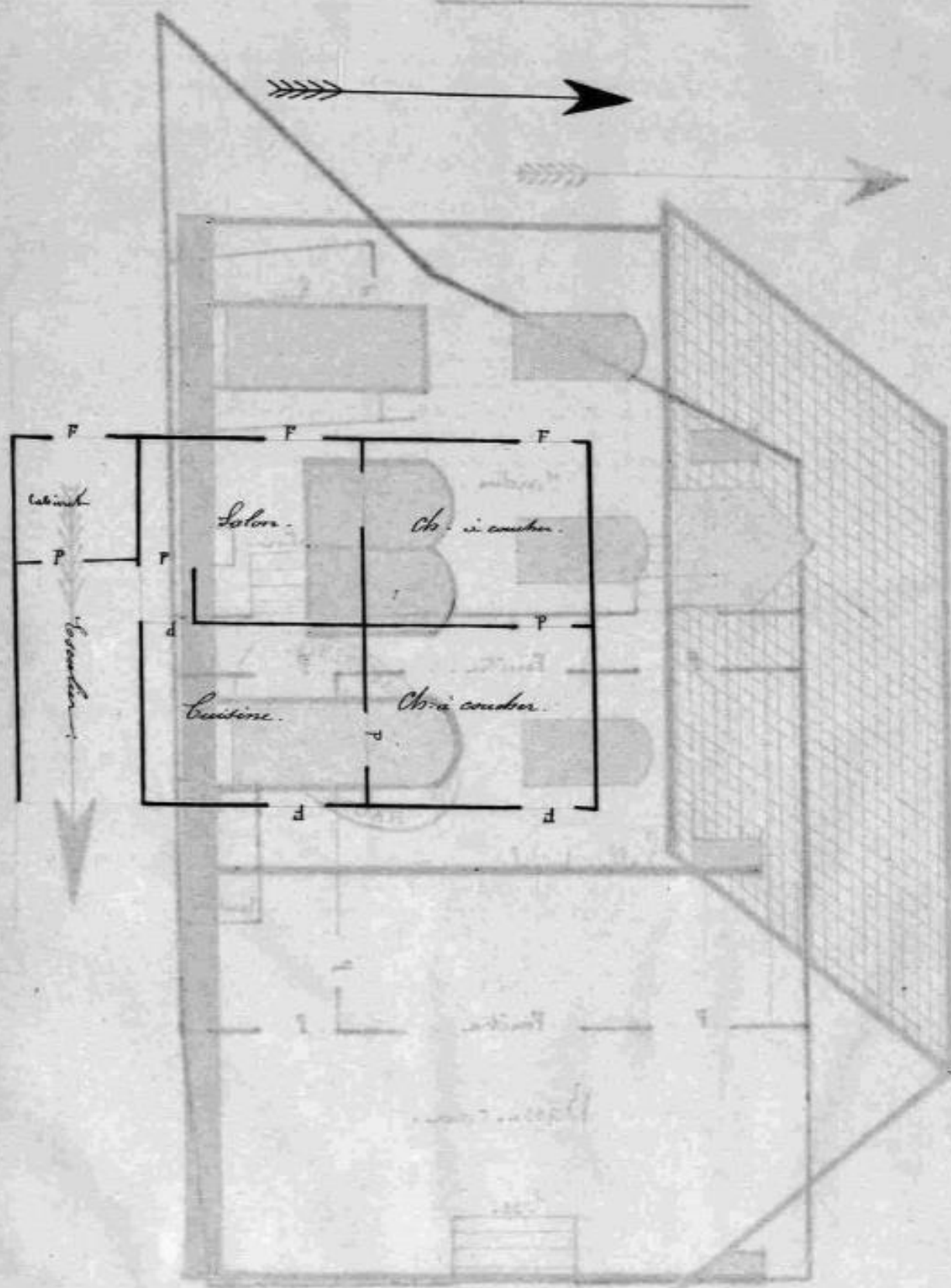
Maison d'école de la commune de Bazaux-Layrisse.

Plan dressé à un centimètre par mètre, le 10 juin 1886.



1st Stage.

14



Rez-de-chaussée de la maison d'école de Caranza-Layrisse.
à un centimètre par mètre.

